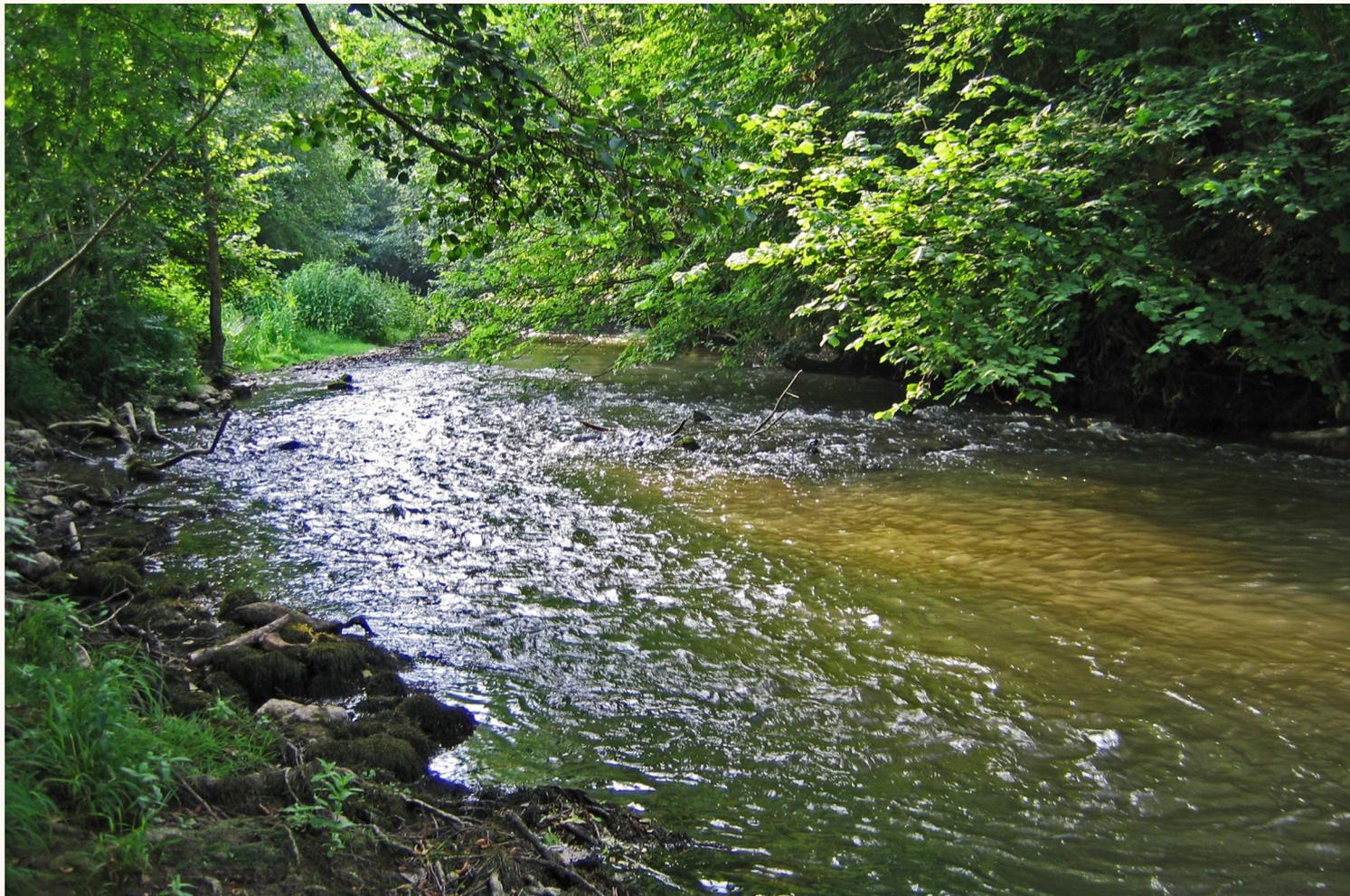




Site Natura 2000



Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin



FICHE D'IDENTITÉ DU SITE :

Code : FR 1100814

Statut : Zone Spéciale de Conservation / Directive européenne "Habitat"

Région : Ile-de-France / **Département :** Seine-et-Marne

7 communes : Verdelot, Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Sablonnières, Boitron, La Trétoire, Orly-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin, Saint-Cyr-sur-Morin

Superficie : 23 km de cours d'eau, 3 500 ha de la Vallée du Petit Morin

Arrêté de désignation du site : ZSC : 13 avril 2007 ; SIC étendue : 9 janvier 2019

Approbation du Document d'Objectif (DOCOB): 1^{ère} version: avril 2007 ; révision: 31 décembre 2021

Président du Comité de Pilotage : Monsieur Philippe DE VESTELE

Structure animatrice : Communauté de communes des 2 Morin

Animateur : Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (milieux aquatiques) et le CPIE Boucles de la Marne/AVEN du Grand Voyeux (milieux terrestres)

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Natura 2000 » désigne des sites naturels protégés **pour leur richesse en faune et/ou en flore** au niveau européen.

Natura 2000 est une volonté de valoriser les territoires en favorisant le **développement durable** et le maintien des activités socio-économiques.

Cette compatibilité entre activités humaines et préservation de la biodiversité est possible grâce à une réflexion locale et une **concertation** avec les acteurs et les populations concernés.

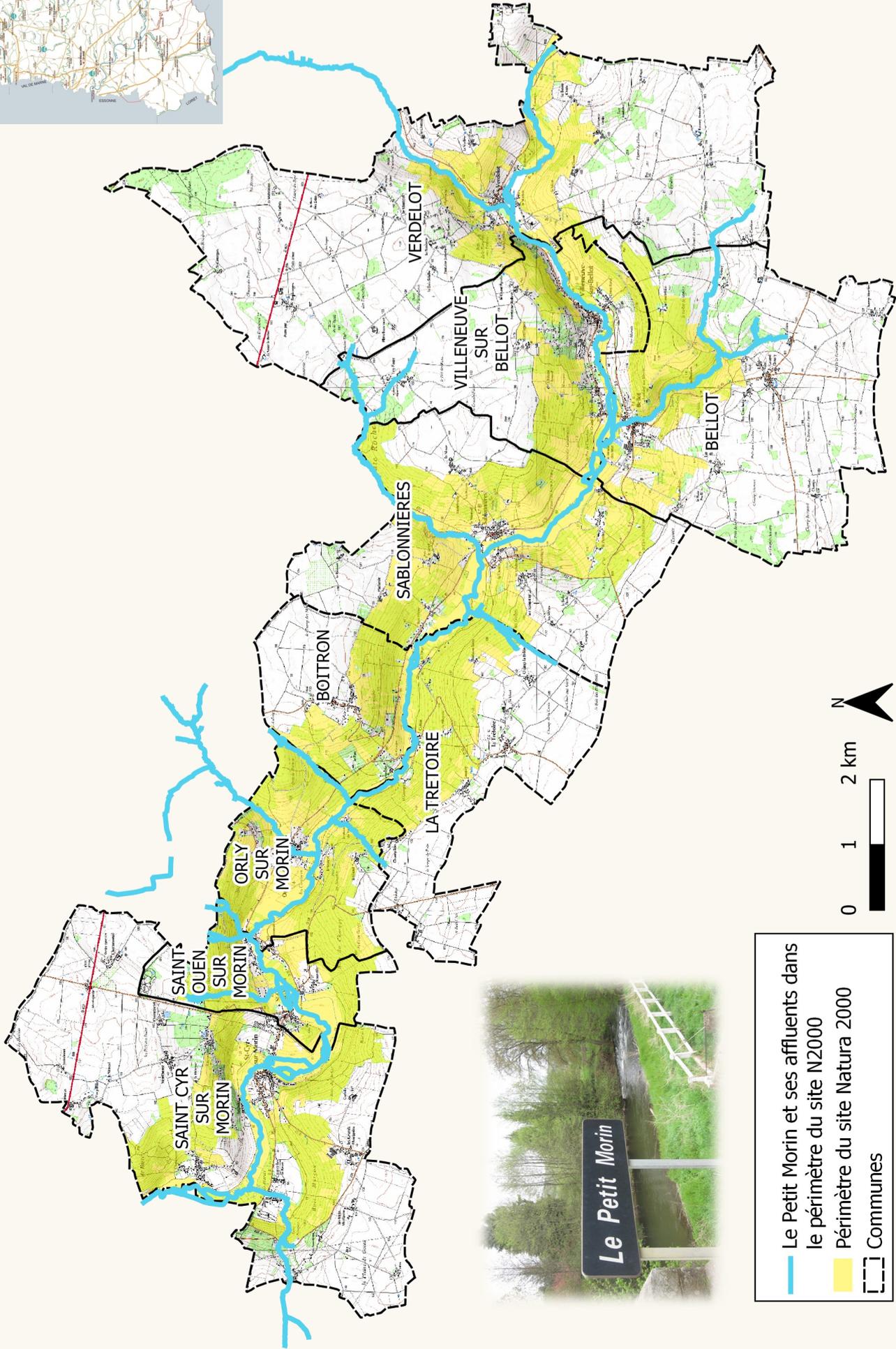
DESCRIPTION DU SITE

Le site Petit-Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin se situe au nord-est du département de Seine-et-Marne à environ 70 kilomètres de Paris. Le site a été désigné comme une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2007 car il abrite deux espèces de poissons d'intérêt communautaire, le chabot fluviatile et la lamproie de Planer. La ZSC ne concernait alors que le lit mineur de la rivière du Petit Morin.

Ces dernières années, d'autres espèces d'intérêt communautaires ont été recensées sur le site ou à proximité. On a par exemple découvert des populations de sonneurs à ventre jaune (amphibien), de cuivré des marais (papillon) et d'écrevisses à pattes blanches. Une proposition d'extension du périmètre du site a été transmise à la commission européenne par les autorités françaises en 2017. Ce nouveau périmètre a été validé en janvier 2019 et le site est maintenant désigné en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC). Il intègre ainsi de nouveaux habitats et espèces à valeur patrimoniales.

Aujourd'hui le site Natura 2000 compte 7 espèces et 13 habitats d'intérêt communautaire.





— Le Petit Morin et ses affluents dans le périmètre du site N2000
 Périmètre du site Natura 2000
 Communes

Lamproie de planer

La Lamproie de planer se reproduit de mars à mai dans des zones à courant moyen. Son nid est ovale, petit et élaboré avec les graviers et le sable du fond de la rivière. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves, après éclosion des œufs, se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon et vase) et y restent pendant 5 à 6 ans jusqu'à leur unique reproduction. L'espèce est présente **sur les secteurs qui comportent les habitats favorables à sa croissance et/ou à sa reproduction**.

La migration obligatoire entre les lieux de croissance et les sites de reproduction, ainsi que sa petite taille, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques.



Chabot fluviatile



Le Chabot vit sur les fonds de cailloux, de graviers, de blocs et dans des eaux fraîches. Il est actif tôt le matin ou en soirée mais reste discret et se cache parmi les pierres ou les plantes le reste du temps. Il se reproduit de février à juin. C'est le mâle qui construit le nid dans des zones de graviers et de pierres. Ce poisson a un comportement territorial et sédentaire. Il recherche sa nourriture en chassant à l'affût et en aspirant les proies passant à sa portée. **L'espèce est présente sur la majorité du linéaire du site Natura 2000.** On le retrouve sur le Petit Morin et sur les affluents à écoulement permanents. La petite taille et les capacités de nage restreintes de cette espèce, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques provoquées par des chutes de très faible hauteur.

Mulette épaisse

La Mulette épaisse est un mollusque d'eau douce qui s'alimente en filtrant les particules de matière organique présentes dans l'eau de la rivière. Elle est assez petite, entre 5 et 7 cm. Les individus peuvent vivre entre 20 et 30 ans. Ils sont sédentaires mais peuvent effectuer des déplacements dans le cours d'eau grâce à un appendice musculueux appelé « le pied ». En Ile-de-France, la Mulette épaisse est considérée **en danger critique d'extinction**. Au niveau mondial, la Mulette épaisse est classée parmi les espèces en danger. Sur le Petit Morin, l'espèce est présente principalement à l'aval du linéaire du site Natura 2000. On ne la retrouve pas sur les stations plus amont. Il faut donc veiller à prévenir toute pollution et tout aménagement hydraulique pour préserver cette espèce sensible.

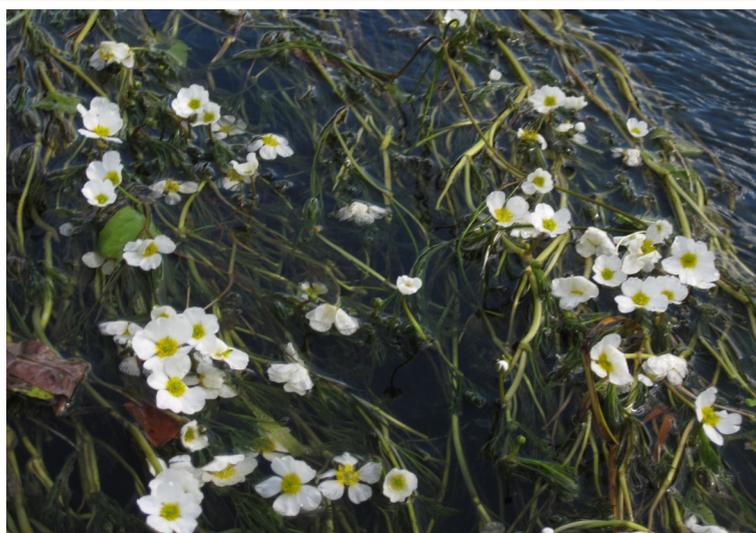


Ecrevisse à pattes blanches

L'écrevisse à pattes blanches vit dans des petits cours d'eau situés en tête de bassin versant, dans des eaux fraîches et riches en calcium sur fonds graveleux. La disponibilité des caches (blocs, sous-berges, racines, etc.) et la structure des berges ont un rôle important dans la densité des populations. Cette écrevisse a une activité nocturne et se cache en journée. La période de reproduction débute quand la température de l'eau est inférieure à 10°C entre octobre et novembre. L'éclosion a lieu entre mai et juillet. Les juvéniles restent attachés à l'abdomen de leur mère jusqu'à leur seconde mue puis ils deviennent indépendants mais aussi très vulnérables vis-à-vis des prédateurs. L'écrevisse à pattes blanches est omnivore avec une forte tendance carnivore. Elles se nourrissent aussi bien de macroinvertébrés que d'algues ou macrophytes aquatiques. Sur le site Natura 2000, une seule population est présente sur le ru de la Fonderie à Orly-sur-Morin. Cet affluent du Petit Morin est alimenté sur une partie de son linéaire par une importante succession de sources ce qui permet de conserver une température fraîche toute l'année. L'écrevisse à pattes blanches est principalement menacée par la peste de l'écrevisse et la présence d'espèces d'écrevisses non indigènes.



Rivières à renoncules



Communément appelé « Habitat des Rivières à Renoncules flottantes », cet ensemble d'espèces végétales est facilement reconnaissable grâce aux fleurs blanches des Renoncules aquatiques qui fleurissent en été à la surface des rivières.

Sur le Petit Morin, cet habitat prend la forme en majorité d'herbiers de bryophytes (mousses aquatiques) dans les parties ombragées. Ils sont présents sur les secteurs lotiques sur l'ensemble du Petit Morin. Seule une station sous la forme d'herbier à renoncules est présente sur le Petit Morin, au lieu-dit Coton, à La Trétoire avec une surface de 250m².

Et aussi....

- Mégaphorbiaies (15,13 ha)
- Herbiers annuels libres des eaux calmes (0,5 ha)
- Herbiers pionniers enracinés à Characées (0,01 ha)

QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES ESPÈCES ET HABITATS ?

- ◆ La fragmentation du milieu par les ouvrages
- ◆ L'artificialisation des berges
- ◆ Le colmatage du fond de la rivière
- ◆ L'eutrophisation du milieu
- ◆ Les produits chimiques d'origines diverses, qui altèrent la qualité de l'eau
- ◆ L'abreuvement des animaux dans le lit de la rivière

ESPÈCES ET HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

— MILIEU TERRESTRE

Le Sonneur à ventre jaune

On trouve généralement le Sonneur à ventre jaune en milieu bocager, dans des prairies, en lisière de forêts ou en contexte forestier (notamment au niveau des chemins et de clairières ou encore de parcelles de régénération). Il fréquente des biotopes de natures variés, parfois fortement liés à l'homme : mares permanentes ou temporaires, ornières, fossés, bordures marécageuses d'étangs, etc. Il se reproduit entre mai et juin. Il hiverne d'octobre à avril sous des souches ou des pierres, dans la vase, l'humus, etc. Il se nourrit de larves et d'insectes. On retrouve l'espèce sur plusieurs sites du périmètre du site Natura 2000. La reproduction sur le site est certaine.



Le triton crêté



Le triton crêté vit principalement dans des zones bocagères avec prairies. Il y fréquente des biotopes aquatiques de nature variée mais les mares demeurent son habitat de prédilection. Celles-ci sont généralement vaste, assez profonde, pourvues d'une abondante végétation et possèdent une pente douce permettant les déplacements des tritons. Les tritons se reproduisent dans l'eau au printemps. Il hivernent d'octobre à mars dans les galeries du sol sous les pierres ou des souches. Le triton crêté est une espèce diurne pendant le stade larvaire et devient nocturne après la métamorphose. Ils se nourrissent de petits mollusques et de larves diverses. Les

données concernant l'espèce sur le site Natura 2000 sont relativement éparses et témoignent d'une grande disparité sur le territoire. La reproduction est avérée sur le Petit Morin.

Le cuivré des marais

Le cuivré des marais se rencontre principalement en plaine dans des prairies humides avec une hauteur d'herbe variable (20 à 50 cm) et bordées de zones à Roseau commun. Les milieux doivent être ouverts et ensoleillés. Les premiers adultes s'observent à partir du 15 mai jusqu'à fin juin. Ils ont une durée de vie entre 8 et 10 jours. La ponte des œufs a lieu le plus souvent sur la face supérieure des feuilles. Entre 120 et 180 œufs y sont déposés par la femelle. Le cuivré des marais est présent sur de nombreux sites sur le périmètre du site Natura 2000. Les données témoignent s'une grande disparité sur le territoire dû à la fragmentation de son habitat. La reproduction de l'espèce est certaine.



Et aussi 10 habitats :

- Mégaphorbiaies (15,13 ha)
- Forêt alluviales (120 ha)
- Prairies maigres de fauches (296 ha)
- Ourlets héliophiles (0,8 ha)
- Ourlets sciaphiles (5,32 ha)
- Pelouses pionnières sur dalles calcaires (0,14 ha)
- Frênaies de ravins et de pentes fraîches (11 ha)
- Gazons annuels des sols temporairement inondables (0,06 ha)
- Hêtraie-chênaies mésophiles acidiline à calcicoles (1390 ha)
- Végétation des sources et suintements (0,09 ha)

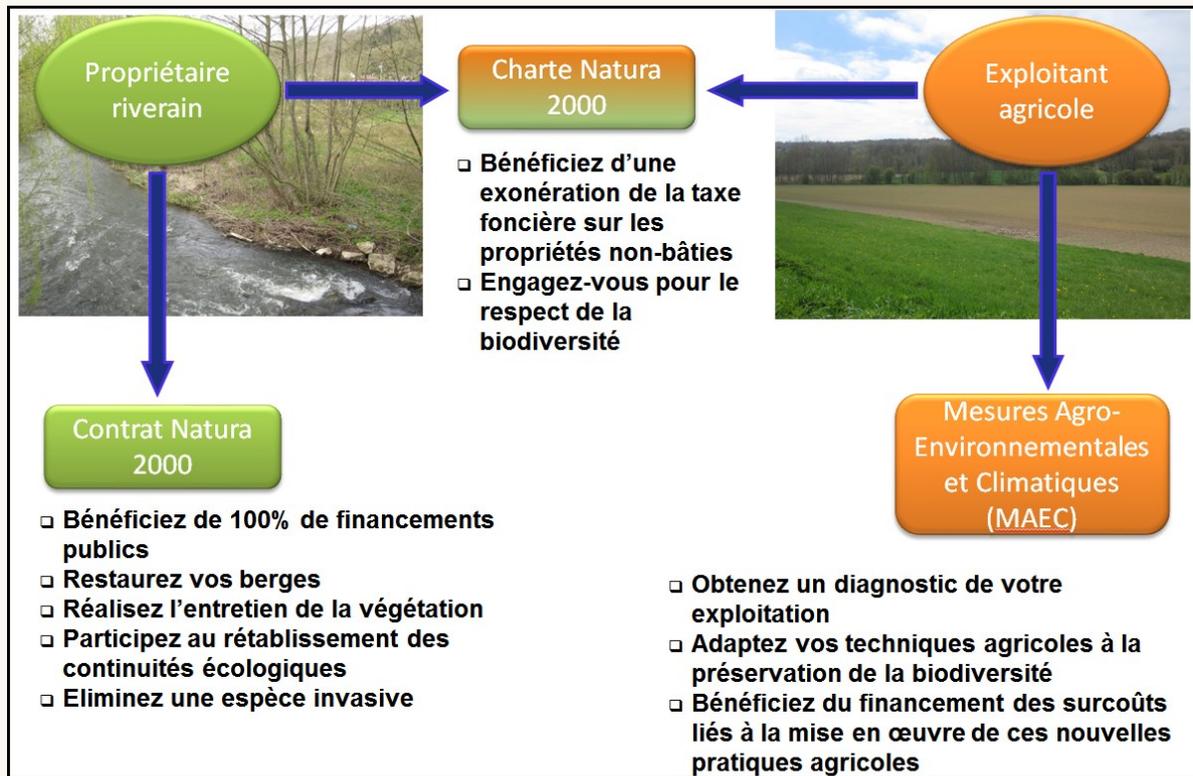


Prairie observée sur le site

QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES ESPÈCES ET HABITATS ?

- ◆ La disparition et la destruction des habitats (comblement des mares et des ornières, curage des fossés, assèchement zones humides, drainage etc.)
- ◆ Pâturage intensif
- ◆ Activités anthropiques
- ◆ L'eutrophisation et les pollutions du milieu

NATURA 2000, COMMENT Y PARTICIPER !



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, ..., pour éviter les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire.

Vous pouvez consulter le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne pour vous référer aux trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

NATURA 2000, QUI CONTACTER ?

Milieu aquatique

Marion GRIMAUD

natura2000@federationpeche77.fr

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
22 rue des Joncs, Hameau d'Aubigny
77950 Montereau-sur-le-Jard
01.64.39.03.08 / 06.82.43.25.37
<http://www.federationpeche77.fr/>



Milieu terrestre

**Charlotte GIORDANO
et Jessica LOPEZ**

c.giordano@cpie-bouclesdelamarne.fr

natura2000.petitmorin@cpie-bouclesdelamarne.fr

CPIE Boucles de la Marne / AVEN du Grand Voeux
Mairie de Congis, 20 rue de la Poste
77440 Congis-sur-Therouanne
01.64.33.22.13 / 06.73.20.15.85
<http://www.grandvoeux.fr/>



BOUCLES DE LA MARNE



AVEN DU GRAND-VOYEUX

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-petit-morin>